

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 4 (1976)
Heft: 2

Artikel: Au Conseil romand
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lors de la prochaine réunion du Conseil romand qui se tiendra au début de septembre. Le numéro de septembre de notre Revue vous en donnera le texte définitif. Dans cette attente, chers amis écrivains patoisants, à vos stylos. Tous les genres sont admis ; pensons aux jeunes, ' la vie que nous vivons, aux techniques modernes de diffusion de la pensée (radio, TV), (bande magnétique, etc.) Vantons les anciens mais soyons de notre temps.

NOTRE PROCHAINE FETE ROMANDE 1977

Elle se déroulera, ainsi que je vous le dis plus haut, dans le canton de Vaud, dont un haut - lieu du patois est la région de Savigny, et dont le haut - lieu populaire est sans conteste Mézières (Jorat). D'après les derniers renseignements qui m'ont été fournis, c'est précisément à Mézières que nos amis vaudois, avec M. Burnet en tête, pensent organiser notre rencontre 1977. Elle aura, nous a-t-on laissé entendre, un tout autre caractère que celle que nous, Fribourgeois, avons organisée à Treyvaux, en 1973. Disons même que c'est bien, chaque région de notre Romandie ayant ses caractéristiques et ses possibilités propres. Et cela contribue à la diversification de nos fêtes. Chacun ne peut pas avoir sa "Poya". Mais Fribourg tient à la sienne.

AU CONSEIL ROMAND

Le Conseil des Patoisants romands est un organisme composé de quelques personnes qui, dans chacune de nos régions (Fribourg, Jura, Valais, Vaud) portent un intérêt au maintien de nos patois, tant par le parler que par l'écrit, et cela en corrélations avec d'autres institutions soeurs, comme le Glossaire, le Heimatchutz, nos groupes des coutumes. (Dans le canton de Fribourg, le patois est représenté au sein de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes). Il a ses Statuts. A la prochaine séance du Conseil, au début de septembre, le Conseil aura à se donner

un nouveau président pour une période de 4 ans. Il sera, selon toute vraisemblance, choisi dans les rangs de nos amis vaudois. C'est sous sa présidence que se déroulera le prochain concours. Pour plus de précision, j'ajouterais que c'est l'assemblée des délégués romands, tenue le même jour, qui procède à ces nominations. Le Glossaire et la Radio romande font partie du Conseil. On sait combien leur rôle est important.

NOTRE «AMI DU PATOIS»

Bien que modeste, il a déjà rendu, en 4 ans de très grands services comme lien entre nos différentes sections. Il est notre carte de visite. Aussi, ne puis-je que le recommander, non seulement aux membres de nos sections et amicales, mais encore à tous ceux qui voient un certain intérêt au maintien et au développement de nos dialectes. J'adresse mes félicitations et remerciements à ses auteurs responsables, M. et Mme Jean Brodard. Que chacun, non seulement paie son abonnement, mais lui trouve de nouveaux abonnés. Il y va de l'avenir et du progrès de notre mouvement. A chacun : merci.

Apportez-lui des nouvelles de vos sections ; dites-lui ce qui se fait chez vous, ce qui se dit, se chante, se joue, s'écrit, est porté sur les ondes, etc. Un mot de sympathie et un souvenir pour ceux qui nous quittent.

A NOS AMIS HORS DES FRONTIERES

Vous savez qu'il en existe dans la vallée d'Aoste, en Savoie, en Franche-Comté, qui nous sont parents par leurs vieux parlers. Chaque concours nous a révélé quelques noms. Nous espérons que notre prochaine compétition littéraire apportera la contribution de quelques-uns. Nous savons que M. Schüle a d'assez longues antennes. Par elles, des contacts peuvent se nouer. Nous le remercions pour cette activité en faveur de nos dialectes romands.